



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

BUREAU DES CO-JUGES D'INSTRUCTION

Phnom Penh, le 25 septembre 2009

S.E. Keat Chhon
Vice Premier Ministre,
Ministre de l'économie et des finances
du Gouvernement Royal du Cambodge
PHNOM PENH

Excellence,

Dans le cadre de l'instruction en cours contre Nuon Chea, Ieng Sary, Khieu Samphan et autres, des chefs de crimes contre l'humanité et violations graves des Conventions de Genève du 12 août 1949, il y a lieu de procéder à votre audition en qualité de témoin, au vu notamment de vos déclarations publiques antérieures (en particulier, celles du 13 décembre 2006).

Cet acte d'instruction doit être organisé dans le respect des formalités procédurales qui s'imposent aux co-juges d'instruction (c'est-à-dire dans les locaux des CETC et évidemment à huis clos). A cette fin, vous trouverez ci-joint une convocation officielle. Je précise que la date mentionnée sur cette convocation n'est qu'indicative. Afin de la confirmer ou d'en arrêter une autre si, en raison de vos obligations, vous étiez dans l'impossibilité de vous libérer le jour prévu, notre greffier prendra contact dans les jours qui viennent avec votre secrétariat.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

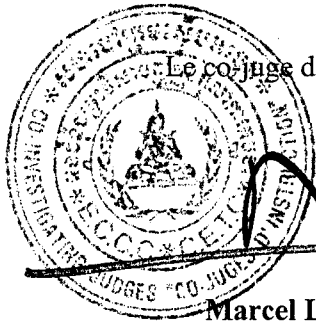
ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/date de reception):
29.09.2009

ម៉ោង (Time/Heure) : 14:00

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង / Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. 7/11

Le co-juge d'instruction



Marcel Lemonde

ឯកសារបានតម្កល់ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ដើម
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ (Certified Date /Date de certification):
29.09.2009

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង / Case File Officer/L'agent chargé du dossier: C.A. 7/11

